

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réouverture des déchèteries pour les déchets verts

A compter du lundi 27 avril, et en accord avec la Préfecture, la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse a décidé la réouverture partielle des dix déchèteries du territoire pour les particuliers.

Une réouverture partielle et sous conditions

- ***Pour les déchets verts seulement***

Toutes les autres bennes seront fermées. Les gardiens refuseront toute autre nature de déchets. Ils auront des consignes claires et ne pourront déroger à cette règle. La CA3B souhaite ainsi répondre à une demande des habitants, limiter le brûlage des déchets et permettre à nouveau d'approvisionner l'usine de méthanisation Ovade qui a besoin de ce type de déchets. Le brûlage des déchets reste interdit et passible d'une amende de 450€.

- ***Dans le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale***

Cette réouverture est proposée dans le respect des consignes sanitaires qui préconisent la limitation des contacts. Les gardiens ne pourront pas aider à l'évacuation des déchets. Les usagers devront apporter leurs propres outils de déchargement s'ils en ont besoin. Il leur est également conseillé de porter un masque et des gants.

Le nombre de véhicules sera limité sur les sites. Les usagers sont invités à faire preuve de patience en cas de forte affluence.

La CA3B rappelle également que le confinement impose la limitation des déplacements à des besoins essentiels. Cette consigne reste valable. L'apport de déchets verts en déchèteries ne s'impose que si les volumes sont trop importants pour être stockés au domicile des habitants.

Les forces de l'ordre passeront régulièrement sur les sites pour vérifier la bonne organisation des dépôts et le respect des règles sanitaires.

- ***Des accès en sens unique***

Pour quatre déchèteries, l'entrée ne sera possible que par une seule voie :

- Etrez Bresse Vallons : accès par la RD 28
- Saint-Trivier-de-Courtes : accès par le rond-point de la fromagerie puis route de la Dime.

- Polliat : accès par la RD 1079
 - Péronnas : accès depuis l'avenue de Lyon puis par la zone d'activité
- ***Des horaires d'ouverture quelque peu aménagés***
- Les horaires d'ouverture restent globalement les mêmes à deux exceptions près :
- les déchèteries habituellement ouvertes le dimanche resteront fermées ce jour-là
 - les quatre déchèteries ouvertes aux professionnels (Bourg-en-Bresse, Péronnas, Etrez Bresse Vallons et Treffort Val-Revermont) conserveront leurs créneaux réservés pour les artisans et entreprises

Les déchets verts sont aussi des ressources

Loin d'être seulement des déchets, les végétaux sont aussi une ressource pour le jardin. Ils peuvent notamment être utilisés en paillage. Ils évitent ainsi le désherbage et protègent les plantations en conservant l'humidité. Toutes les astuces sont sur www.grandbourg.fr.

En pratique

Horaires d'ouverture

- Déchèteries de Bourg-en-Bresse et Péronnas
 - pour les particuliers : lundi, mercredi, jeudi, samedi de 8h à 11h45 et de 13h30 à 18h45, mardi et vendredi de 13h30 à 18h45. Fermées le dimanche.
 - pour les professionnels, mardi et vendredi de 8h à 12h.
- Déchèterie de Ceyzériat
 - Pour les particuliers : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 18h45. Jeudi de 9h à 11h45.
- Déchèterie d'Etrez Bresse Vallons
 - Pour les particuliers : lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45. Mardi et vendredi de 14h à 16h45.
 - Pour les professionnels : mardi et vendredi de 9h à 12h.
- Déchèterie de Pirajoux
 - Pour les particuliers : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 14h à 17h45, samedi de 9h à 17h45.
- Déchèterie de Polliat
 - Pour les particuliers : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 8h à 11h45 et de 14h à 17h45.

- Déchèterie de Saint-Martin du Mont
 - Pour les particuliers : lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h15 et samedi de 8h30 à 12h15 et de 14h à 18h15. Fermée le dimanche.

- Déchèterie de Saint-Trivier de Courtes
 - Pour les particuliers : lundi et mercredi de 14h à 17h45, samedi de 8h à 11h45 et de 14h à 17h45.

- Déchèterie de Simandre-sur-Suran
 - Pour les particuliers : lundi, mercredi et vendredi de 14h à 16h45. Samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45.

- Déchèterie de Treffort Val-Revermont
 - Pour les particuliers : lundi et vendredi de 14h à 16h45, mercredi et samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45.
 - Pour les professionnels : mardi et vendredi de 9h à 12h.

Toutes les déchèteries seront fermées les jours fériés.